Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 33 (1888)

Heft: 2

Artikel: Insignes d'officiers

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

BIBLIOTHEQUE

BIRORE

Trinfanterie allemande ne s'arrète pas aux feux à grande distance; on ne tire pas au delà de 800 mètres. L'offensive consiste à marcher vite et en rangs serrés. On change à chaque instant de formation pour marcher plus vite et dès que la troupe est hors du feu, on reprend la formation serrée.

Au début de l'action, on ne déploie que quelques tirailleurs. Pour égaliser la munition, on fait tirer, aux grandes distances, homme par homme de droite à gauche. Puis on approche jusqu'à 500-400 mètres, pendant qu'on masse les troupes sur le point décisif; vient enfin l'attaque finale.

L'offensive est beaucoup plus vigoureuse qu'elle ne l'a été chez nous jusqu'à présent. On fait un premier élan jusqu'à 600 mètres, puis un second jusqu'à 400 mètres. Le reste des compagnies de première ligne rejoint, et on s'avance de nouveau jusqu'à 200 mètres. On tire peu dans l'offensive; plus le terrain est découvert, plus l'allure doit être rapide. L'infanterie tire à genou et s'arrête peu. A 200 mètres, la ligne de tirailleurs est très dense; elle a deux ou trois hommes d'épaisseur, c'est l'ordre serré au premier chef. Les bataillons de seconde ligne arrivent rapidement, puis on donne l'assaut tambours battant et trompettes sonnant. Au dernier moment et au son du tambour, les troupes reprennent le pas de parade. C'est d'un effet saisissant.

En Allemagne, la compagnie est la véritable unité de combat. On voit souvent des compagnies de bataillons différents mélangés dans le combat, mais on ne s'en inquiète pas. — Il faut ajouter que la chose est facilitée par le fait que les capitaines sont montés.

M. le lieut.-colonel Secretan termine son intéressant exposé en disant que, tout en reconnaissant les solides qualités des troupes allemandes qu'il a vues à l'œuvre, il est loin d'éprouver aucun sentiment de découragement en ce qui concerne notre armée. Il a en effet été constaté que, lorsque ces mêmes troupes manœuvrent sur des terrains difficiles et dans des conditions moins favorables que celles de la 28^e division badoise, il se commet les mêmes fautes et les mêmes hésitations que chez nous.

Insignes d'officiers.

DHO -

Monsieur le rédacteur de la Revue militaire suisse, Lausanne.

Vous publiez dans votre nº 1, du 15 janvier 1888, sous le titre : « Insignes d'officiers », une lettre proposant d'apporter certaines modifications aux insignes des majors de toutes armes et des officiers de cavalerie de tous grades.

Votre honorable correspondant aborde une question qui, certainement, mérite d'être étudiée, mais la solution qu'il propose ne paraît pas en tous points heureuse. D'après lui, les majors porteraient quatre galons étroits au képi et à la casquette et des contre-épaulettes ou tout autre insigne franchement différent des affreuses brides d'ordonnance.

Notre képi, dans la forme actuelle, pourrait difficilement s'accommoder de quatre galons et d'ailleurs, pour être logique, il faudrait en donner cinq au lieutenant-colonel et six au colonel! Ce serait rompre complètement avec le système en vigueur dans notre armée. Pour les officiers de cavalerie, votre correspondant propose le port des galons sur l'avant-bras; mais pourquoi ne pas étendre cette excellente mesure à tous les officiers? Actuellement il est impossible de connaître le grade d'un officier en capote qui n'a pas sa coiffure!

Il conviendrait plutôt de conserver les galons à la coiffure tels qu'ils sont pour tous les officiers. Ils les porteraient en outre sur les manches de leurs vêtements, tunique, capote, vareuse. De plus, les brides devraient disparaître pour faire place à une torsade or ou argent suivant l'arme, la même pour tous les officiers subalternes. Elle serait portée sur la tunique seulement. Les officiers supérieurs, au lieu d'une torsade, recevraient des épaulettes ou des contreépaulettes sur lesquelles on pourrait au besoin conserver les étoiles actuelles.

Les épaulettes seraient préférables, car les officiers subalternes de cavalerie portent déjà les contre-épaulettes.

Nous aurions ainsi un signe distinctif commun à chaque classe d'officiers: la torsade pour les subalternes, l'épaulette pour les supérieurs; dans chacune d'elles le grade serait indiqué par les galons sur les manches et à la coiffure.

Personne ne regretterait la suppression des brides si incommodes. Ces modifications, si elles étaient adoptées, auraient l'avantage de ne nécessiter que peu de frais pour les promotions dans une même classe d'otficiers.

Les torsades, comme les épaulettes, pourraient être fixées à la tunique, puisqu'elles ne se porteraient que sur ce vêtement. On ne risquerait pas de les perdre comme cela arrive souvent pour les brides.

Si l'on examine cette question des insignes, ne serait-il pas à propos de faire remarquer qu'actuellement nos officiers, sauf au képi, ne portent aucun numéro. En temps de guerre, il serait souvent fort difficile d'établir l'identité d'un officier tué. Les sous-officiers et soldats portent le numéro de leur unité sur tous leurs vêtements. Pourquoi n'en est-il pas de même pour les officiers ? On peut objecter à cela, pour l'infanterie par exemple, les changements fréquents de bataillon; mais, en général, les officiers restent dans le même régiment, ils pourraient, en conséquence, en porter le numéro sur la tunique et la capote, au col par exemple.

Espérant que voudrez bien réserver bon accueil à ces quelques lignes, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un de vos abonnés.

Janvier 1888.

Circulaires et pièces officielles.

Sous date du 27 courant, il a été procédé aux promotions, nominations et transferts ci-après dans le corps des officiers :

PROMOTIONS

1. Etat-major général.

 α) Corps de l'état-major général. — Au grade de colonel : Riniker, Hans, à Aarau.

Au grade de lieutenant-colonel: Geilinger, Rodolphe, à Winter-thour; v. Morlot, Albert, à Berne; Frey, Othmar, à Aarau: Hartmann, Horace, à St-Gall; Wassmer, Gottlieb, à Thoune.

Au grade de major : Markwalder, Traugott, à Aarau ; v. Tscharner, Louis, à Berne ; Burkhardt, Elie, à Bâle ; Köchlin, Charles, à Bâle ; Bruderlin, Rodolphe, à Bâle.

b) Section des chemins de fer de l'état-major général. — Au grade de major : Wenger, Louis, à Lausanne ; Rehmann, Adolphe, à Berne.

Au grade de capitaine : Gut, Joseph, à Lucerne ; Baldinger, Paul, à St-Gall ; Frey, Emile, à Bellinzone.

2. Infanterie.

Au grade de colonel : Roth, Arnold, à Berlin ; Isler, Pierre, à Genève.

Au grade de lieutenant-colonel : Schneider, Jean, à Berthoud ; Arnold, François, à Altorf ; Siegfried, Fritz, à Zofingue; Favre, Léopold, à Genève ; Roulet, Aug.-Fr., à Neuchâtel ; Steinlin, P.-Walter, à St-Gall ; Ducrey, Jules, à Sion ; Colomb, Adrien, à St-Prex ; Jent, Adolphe, à Berne ; Bischoff, Emile, à Bâle ; Roffler, Math., à Coire ; Heller, Hermann, à Lucerne ; Burkhalter, Arnold, à Berne.

Au grade de major : Widmer, Alfred, à Berne ; Verdier, Frédéric, à Genève ; Bächler, Albert, à Kreuzlingen ; Keiser, Ernest, à Zurich ; Milliquet, Emile, à Pully.

Au grade de capitaine : Roth, Rodolphe, à Berne.

3. Cavalerie.

Au grade de premier lieutenant (guides): Planta, Rodolphe, à Coire.